

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

**Arrêté du 04 FEV. 2026**

**portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

**La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L. 330-1 et R. 330-3,

Vu le décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions du secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Eugénie Orio, cheffe de service, adjointe au directeur des affaires juridiques, est désignée, pour l'ensemble des services de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 04 FEV. 2026

Pour la ministre et par délégation :  
La secrétaire générale

C. B.  


Cécile BIGOT-DEKEYZER